



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 septembre 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 6 septembre 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 septembre 2004

**Convention relative à l'exploitation des documents d'archives entre
le Département des Deux-Sèvres et la Ville de Niort**

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés :

Adjoints :

M. Rodolphe CHALLET, Mme Geneviève RIZZI

Conseillers :

M. Michel PAILLEY, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 septembre 2004

DELIBERATION D20040354

Logistique et Moyens Généraux

**Convention relative à l'exploitation des documents d'archives
entre le Département des Deux-Sèvres et la Ville de Niort**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Considérant que, dans le cadre de la politique culturelle et éducative menée par la ville de Niort, et dans le cadre de la politique éducative et culturelle menée par le Département des Deux-Sèvres, ces deux collectivités sont amenées à utiliser des reproductions de documents d'archives conservées par l'autre collectivité ;

Considérant que ces activités patrimoniales permettent la mise en valeur du patrimoine documentaire de la ville de Niort et celui du Département des Deux-Sèvres ;

Considérant qu'il convient de définir les limites d'utilisation par le Département des Deux-Sèvres et par la ville de Niort des documents d'archives conservés respectivement aux Archives Départementales des Deux-Sèvres et aux Archives Municipales de Niort ;

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver la convention relative à l'exploitation à usage gratuit de reproductions de documents d'archives entre le Département des Deux-Sèvres et la Ville de Niort et exonérant de manière réciproque chaque collectivité de paiement de droits d'exploitation.
- Autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer ce document.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	9

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)